Il y a eu de nombreux cas de maladies contagieuses des animaux en 1898 en Angleterre, notamment: 1856 cas de fièvre charbonneuse, 1380 cas de morve et 17 cas de rage. Il a été constaté un seul cas de péripneumonie; 220 animaux ont été abattus comme ayant été exposés à l'infection. Le nombre des foyers confirmés de pneumo-entérite s'est élevé à 2514 (contre 2155 en 1897 et 5166 en 1896); on a abattu comme atteints ou contaminés, 43,756 porcs (contre 40,432 en 1897 et 79,586 en 1896).

On écrit de Nice (Alpes-Maritimes), 25 mars:

Notre marché a été peu animé pendant cette semaine et la plupart des huiles d'olive qui arrivent en ce moment proviennent de la fabrication à la montagne.

Dans ces localités élevées on commence à obtenir quelques huiles convenables et quelques petits lots se sont traités dans les prix de 115 à 140 fr. les 100 kilos suivant mérite.

Quelques fûts en qualités secondaires ont également trouvé acheteurs dans les prix de 90 à 105 fr. les 100 kilos.

Dans nos environs, la fabrication est presque nulle. Les cours du marché varient de 130 à 140 fr. les 100 kilos pour les meilleures qualités et de 1.5 à 120 pour les autres sortes.

Dans quelques endroits élevés de nos localités environnantes, il reste bien encore quelques arbres chargés d'olives, mais il ne faut pas s'illusionner sur le rendement qui sera bien réduit.

En huiles de la Rivière de Gênes, on offre journellement des échantillons, mais ces sortes étant peu convenables, elles trouvent difficilement acheteurs sur notre place. Les prix de demande varient de 130 à 140 fr. les 100 kil. entrepôts de douane. Les expéditions pour l'épicerie sont assez importantes.

A une réunion du comité provisoire de la Manufacturer's Association de Montréal, les officiers suivants ont été élus : Président, M.W. W. Ogilvie ; vice-présidents, Frank Paul et Hon. J. D. Rolland; trésorier, Wm McMaster ; secrétaire, T. P. Bacon; comité, MM.J.B.Cantin, S.E.A. Cholette, M. H. Davis, L. Deguise, George Esplin, Paul Galibert, J. T. Hagar, A.W. Hooper, W. H. Laurie, E. McDougall, J. A. Pillow, W. Rutherford, J. Shearer, jr, A. H. Sims, W.W. Watson, C. R. Whitehead.

Le département fédéral Suisse apprécie ainsi qu'il suit, les effets de l'assurance obligatoire du bétail dans une communication adressée à une autorité cantonale.

"L'assurance obligatoire nous fournit le meilleur moyen d'exercer une surveillance active sur le trafic du bétail et nous permet ainsi d'arriver à une police sanitaire vétérinaire irréprochable, car cette assurance exige des régistres du bétail parfaitoment en règle, c'est-à-dire ayant été établis avec la plus grande exactitude et tenus à jour avec le plus grand soin.

"La tuberculose cause des ravages toujours plus grands dans nos troupeaux et constitue un danger permanent pour les consommateurs de viande, de lait et de produits laitiers. Si l'on veut arrêter les progrès de la maladie, il faut que les animaux qui en sont atteints puissent être signalés, ce qui peut avoir lieu par les inoculations de tuberculine. Les animaux ayant réagi doivent être marqués, séparés des animaux sains et livrés aussitôt que possible à la boucherie, afin d'empêcher une propagation plus grande de la maladie. Mais ces mesures ne